

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etai</u> <u>présents</u> :	Monsieur Frédéric BIERRY, président  Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents  Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
<u>Procurat</u> <u>ion(s)</u> :	Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
<u>Excusé(s)</u> :	Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
<u>Absent(s)</u> :	Monsieur Vincent DEBES, Madame Martine JUNG
<u>Rapporteur</u> :	Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2018/087 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics**  
**Proposition d'approbation des projets de convention**  
**d'hébergement pour l'accueil d'élèves du 1er degré dans**  
**les restaurants scolaires des collèges Des Racines et des**  
**Ailes à DRULINGEN, Les Sources à SAVERNE, Tomi Ungerer à**  
**DETTWILLER, Jean de la Fontaine à GEISPOLSHHEIM, La Pierre**  
**Polie à VENDENHEIM et Jules Hoffmann à STRASBOURG**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'approuver les termes du projet de convention d'hébergement pour l'accueil d'élèves du 1er degré du restaurant scolaire à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le collège Des Racines et des Ailes de Drulingen et le Syndicat Intercommunal du Collège, pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention d'hébergement pour l'accueil d'élèves du 1er degré du restaurant scolaire à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le collège Les Sources à Saverne et la Ville de Saverne, pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention d'hébergement pour l'accueil d'élèves du 1er degré du restaurant scolaire à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le collège Tomi Ungerer de Dettwiller, API Restauration et la Communauté de Communes de la Région de Saverne, pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention d'hébergement pour l'accueil d'élèves du 1er degré du restaurant scolaire à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le collège Jean de la Fontaine de Geispolsheim et la F.D.M.J.C. d'Alsace, pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention d'hébergement pour l'accueil d'élèves du 1er degré du restaurant scolaire à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le collège la Pierre Polie de Vendenheim et l'OPAL, pour l'année scolaire 2017-2018 ;

- décide d'approuver les termes du projet de convention d'hébergement pour l'accueil d'élèves du 1er degré du restaurant scolaire à conclure entre le Département du Bas-Rhin, le collège Jules Hoffmann de Strasbourg et la Ville de Strasbourg, pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1116771-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 16/04/18